

**MINISTERE DU TRANSPORT**  
**SOCIETE DU RESEAU FERROVIAIRE RAPIDE DE TUNIS (RFR)**



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2024**  
**(Selon les procédures simplifiées)**  
**(AO réalisé exclusivement en ligne via TUNEPS)**  
**Acquisition matériel informatique**

La Société du Réseau Ferroviaire Rapide de Tunis (RFR) se propose de lancer un appel d'offres N°01/2024 pour l'acquisition matériel informatique.

Les soumissionnaires intéressés par cet Appel d'Offres sont invités à retirer gratuitement le cahier des charges via TUNEPS.

Le cautionnement provisoire pour chaque Lot avalisé par une banque Tunisienne valable **90 jours** avec date, signature et cachet de la banque, d'un montant égal à :

Lot N° 1 **Deux cents dinars (200 DT)**

Lot N° 2 **Cinq cents dinars (500 DT)**

Lot N° 3 **Deux cents dinars (200 DT)**

Lot N° 4 **Deux cents dinars (200 DT)**

Les offres resteront valables durant **90 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Les candidats intéressés doivent être inscrits sur TUNEPS pour télécharger le dossier d'appel D'offres via TUNEPS à partir du **06/06/2024 à 10h00**.

Les offres doivent être envoyées en ligne via TUNEPS ([www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn)) au plus tard le **06/06/2024 à 10h00**.

Toute offre parvenue à la RFR par voie postale ou remise directement au BOC de la RFR sera rejetée

Cependant, et pour des considérations techniques, seule l'original de la caution provisoire doit être envoyée sous plis fermé dument identifié (portant les références et l'objet de l'appel d'offres) par voie postale et recommandé ou par rapide poste ou déposés directement au bureau d'ordre central de RFR, au plus tard à la date et horaire limite de remise des offres fixés et ce à l'adresse suivante :

**A ne pas ouvrir appel d'offre N°01/2024**

**« Acquisition matériel informatique »**

**Immeuble Yamama, rue du lac Huron 1053 les Berges du Lac, TUNIS**

Seule la date, l'heure et le cachet du bureau d'ordre central de la RFR font foi.